

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Record de participants pour le Colloque 2014

Alain Bibeau, erg., M. Sc.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le quatrième colloque annuel de l'Ordre a eu lieu le 2 octobre dernier au Centre Mont-Royal de Montréal avec un record de 300 participants! Un message clair quant à la pertinence de cette journée et de ses contenus. Sous le thème « L'ergothérapeute : expert de l'occupation auprès des personnes vivant avec des atteintes cognitives », le colloque était pour la première fois organisé en collaboration avec les cinq programmes universitaires québécois d'ergothérapie. Une belle illustration des liens privilégiés qui se sont développés au fil des années entre l'Ordre et les programmes universitaires.



Des conférences de grande qualité

Les conférenciers ont partagé avec générosité leurs connaissances et réflexions ainsi que le fruit de leurs travaux et de leur expérience quant à l'importance de la place que tient l'occupation des clients dans nos pratiques et l'expertise de l'ergothérapeute à cet effet. Ce choix de thème, bien d'actualité dans votre environnement professionnel, aura été une occasion additionnelle de confirmer les compétences uniques et la richesse de l'apport des ergothérapeutes auprès des personnes vivant avec des atteintes cognitives et d'approfondir les bonnes pratiques avec ces clientèles.

Modèles de fonctionnement, meilleures pratiques et réflexion

Au cours de la journée, les participants ont pu revisiter les modèles de fonctionnement cognitifs et autres schèmes de références pertinents. L'accent a été mis sur les meilleures pratiques dans le domaine, avec une priorité axée sur les méthodes et instruments disponibles que les ergothérapeutes doivent connaître et peuvent utiliser pour assurer une réelle

pratique centrée sur l'occupation des clients. Ce fut aussi l'occasion de partager les premiers résultats de la démarche de consultation auprès de membres de l'Ordre sur les pratiques évaluatives et d'interventions utilisées dans leurs milieux avec ces clientèles. Finalement, une amorce de réflexion, sous forme d'atelier, vous a été proposée dans un but d'amélioration et de développement professionnel. En fin de colloque, M^{me} Nadine Larivière, directrice du programme d'ergothérapie de l'Université de Sherbrooke et conférencière de renom a offert une conférence de fermeture inspirante et de grande qualité.

Des séances d'affichages populaires

De retour pour une deuxième année, les séances d'affichage des projets de recherche des étudiants ont bien démontré tout le dynamisme et le potentiel extraordinaire de la relève. À cet égard, certain d'entre vous ont souhaité avoir plus de temps pour rencontrer les étudiants et découvrir leurs projets. Nous en tiendrons compte lors des prochaines éditions.

► SUITE À LA PAGE 8

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Bilan de l'AGA

Louise Tremblay, erg., LL. M.
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre, qui s'est tenue le 2 octobre à Montréal a réuni 70 ergothérapeutes. Le président-directeur général, M. Alain Bibeau, et la secrétaire générale, M^{me} Louise Tremblay, ont fait état des activités de l'Ordre pour l'année écoulée en rapportant les faits saillants associés à chacun des grands thèmes énoncés dans le rapport annuel 2013-2014. M^{mes} Monique Martin, présidente du comité des finances, et Isabelle Lessard, présidente du comité des ressources humaines, ont présenté le rapport des activités de ces comités. M^{me} Martin a ensuite présenté les états financiers pour l'année terminée le 31 mars 2014. Finalement, sur recommandation du Conseil d'administration, les membres réunis en assemblée ont adopté à l'unanimité une résolution ayant pour effet de maintenir à 530 \$ la cotisation des membres pour la prochaine année (2015-2016). Le tableau ci-dessous indique le montant de la cotisation pour chacune des classes de membres. Les membres ont également reconduit le mandat du cabinet Mazars pour mener l'audit qui portera sur l'année 2014-2015. Le rapport annuel 2013-2014 est publié dans le site Web de l'Ordre, à la page *Publications*.

Classe de cotisation	Type d'aménagement	Montant de la cotisation	
Régulier	Aucun	Montant régulier	530 \$
	Apport à la famille	75 % du montant régulier	397,50 \$
	Membres aux études	80 % du montant régulier	424 \$
	1 ^{re} inscription au tableau	Prorata en mois du montant régulier	
Hors Québec	S.O.	50 % du montant régulier	265 \$
Retraité	S.O.	20 % du montant régulier	106 \$



SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	7
Record de participants pour le Colloque 2014 ... 1, 2	
Projet de loi n° 10 : dépôt d'un mémoire de l'Ordre ... 2	
MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	
Bilan de l'AGA ... 1	
Rapport d'élection ... 3	
Le point sur les travaux de révision réglementaire de l'Ordre ... 6	
Inscription au tableau de l'Ordre 2015-2016 ... 6	
ÉCHOS DE L'ORDRE	
Dates limites pour les demandes de subventions de recherche OEQ-REPAR et OEQ-FCE ... 4	
Dossier Virus Ebola ... 8	
Un nouveau poste de chargée des communications à l'Ordre! ... 8	
Bienvenue aux nouveaux membres ... 10	
TRAVAUX DE L'ORDRE	
Révision du programme de bourses de recherche : des nouvelles du comité ... 4	
ÉCHOS DES MEMBRES	
Catherine Vallée – nouvelle directrice du programme d'ergothérapie de l'Université de Laval ... 8	
EN DIRECT DU GOUVERNEMENT	
Projet pilote sur l'intégration des tablettes comme aide technique ... 8	
Cadre de référence du MSSS sur les RI-RTF ... 11	
RESSOURCES EXPRESS ... 7	
L'ORDRE ET SES PARTENAIRES	
Colloque sur l'interdisciplinarité ... 4	
Collaboration de l'OEQ à une conférence du congrès de l'OIIQ 2014 ... 8	
LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE	
Justesse et pertinence de l'évaluation en ergothérapie : l'importance de l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés ... 5	
Formation en ligne sur des balises de rédaction des dossiers et le PL21 ... 6	
Approche populationnelle en promotion de la santé et en prévention : compétences attendues des ergothérapeutes (première partie) ... 9	
LE CARNET D'ADRESSES WEB ... 12	
AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE ... 10	
LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE	
Octroi d'une subvention de recherche pour le projet <i>Lifestyle Redesign</i> de Mélanie Levasseur, ergothérapeute ... 7	
Pour optimiser la distance parcourue en fauteuil roulant manuel, quel modèle de pneu devons-nous choisir selon le poids de l'utilisateur et le modèle de fauteuil roulant? ... 11	
FORMATION CONTINUE ... 12	
Programme de formation continue de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ... 12	
Activités offertes par d'autres organismes ... 12	

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Projet de loi n° 10 :
dépôt d'un mémoire de l'Ordre

Alain Bibeau, erg., M. Sc.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 6 novembre, l'Ordre a remis à la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale du Québec un mémoire en réaction au dépôt du projet de la loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux (Projet de loi n° 10 — PL10).

L'Ordre, à l'instar d'autres ordres, n'ayant pas été invité par les parlementaires à être directement entendu en commission, a décidé de remettre ce mémoire. C'est par ailleurs sur notre initiative que le dépôt du document s'est réalisé, conjointement avec sept autres ordres cosignataires du domaine de la santé et des services sociaux. Cette démarche interordres avait comme objectifs de parler d'une même voix afin de porter un message politique fort et cohérent ainsi que de soulever des préoccupations communes. Malgré une réorganisation proposée par le PL10, laquelle vise des objectifs auxquels nous pouvons souscrire (favoriser et simplifier l'accès aux services pour la population, contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, accroître l'efficacité et l'efficacité du réseau), l'identification des moyens pour y arriver soulève beaucoup de questions demeurent sans réponses dans ce projet.

Ainsi, certains impacts découlant de cette réforme sur les services des ergothérapeutes, et ultimement sur la qualité et l'accessibilité des soins et services offerts à la population québécoise, peuvent être appréhendés et devaient être soulevés.

Dans cette optique, nous avons souhaité rappeler au ministre Barette et aux parlementaires que les ordres professionnels québécois sont constitués en vertu du Code

des professions du Québec avec comme fonction principale de protéger le public. C'est en vertu de ce mandat que nous avons donné notre avis sur le PL10, celui-ci étant, à notre lecture, susceptible d'avoir un impact sur l'accessibilité, la qualité et le devenir des services professionnels offerts à la population québécoise par les membres de nos huit ordres.

Nous avons voulu lancer un appel à la prudence et à la rigueur au ministre en soulignant des points majeurs de préoccupations : l'encadrement clinico-administratif du personnel professionnel (autres que les médecins et infirmières), les particularités locales pour l'ensemble des régions, le soutien et le développement de la mission académique et la nécessité et l'importance des différentes missions, dont celle de la réadaptation.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ignorons si le ministre, pour donner suite aux travaux de la commission parlementaire, voudra aller de l'avant avec son projet comme tel ou encore, quelles modifications il souhaitera y apporter. Aussi, nous savons que cette potentielle réforme s'inscrira en conjonction avec d'autres mesures ou décisions qui sont déjà prises ou qui le seront par l'actuel gouvernement du Québec. En ce sens, l'Ordre restera attentif aux développements concernant l'adoption éventuelle de ce projet et s'engagera dans les actions qu'il jugera nécessaires. En terminant, je vous invite, si cela n'est pas déjà fait, à prendre connaissance du mémoire cosigné par l'Ordre et disponible sur notre site Internet, dans la section Publications / Documents professionnels

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Record de participants
pour le Colloque 2014

► SUITE DE LA PAGE 1

Remise des Prix et mentions

J'ai aussi eu le privilège d'animer la remise des Prix et mentions lors du coquetel dînatoire clôturant la journée. En tout, cinq ergothérapeutes lauréates ont été mises à l'honneur : Marie-Josée Duval pour le prix Nicole-Ébacher, Christianne Dubois-Lévesque pour le prix Mérite du CIQ et Bernardette Nedelec pour la Mention d'excellence ; puis, du côté des bourses : Kathleen C. Durand (projet de maîtrise) et Élyse Marois (projet doctorat) pour les bourses Anne-Lang-Étienne.

Je termine en rappelant, qu'au delà du colloque, il est primordial pour les ergothérapeutes d'affirmer leur identité professionnelle en énonçant clairement au quotidien dans l'exercice de leur pratique, leurs compétences distinctives dans le domaine de l'occupation. Cela, en adoptant les meilleures pratiques cliniques fondées sur des assises légales et scientifiques solides.

Sur ce, je vous convie déjà à notre prochain rendez-vous au colloque annuel qui se tiendra à Sherbrooke, le 1^{er} octobre 2015.



 Ergomobilité

Service de ressources professionnelles spécialisé en ergothérapie



› Service d'ergothérapie
à domicile



› Service
aux établissements



› Activités de
formation continue

› Joignez-vous à notre équipe! › www.ergomobilite.com

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Rapport d'élection

Louise Tremblay, erg., LL. M.
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Cette année, les membres de l'Ordre de quatre régions électorales devaient procéder à l'élection d'administrateurs. Il s'agissait des régions électorales du Centre, de l'Est, du Nord-Ouest et de Québec.

Au terme de la période de mise en candidature, qui s'est terminée le 7 octobre dernier, l'administratrice en poste dans la région du Centre, **M^{me} Annie Carrier**, a été réélue sans opposition pour un 2^e mandat. Pour la région de l'Est, **M^{me} Claire Gagné** a été réélue sans opposition pour un 8^e mandat!

La période de scrutin pour les administrateurs des régions électorales du Nord-Ouest et de Québec s'est terminée le 6 novembre 2014. Deux postes d'administrateur étaient à pourvoir dans la région de Québec alors qu'un poste était à pourvoir dans la région du Nord-Ouest. Les résultats des scrutins sont les suivants.

- Nord-Ouest : 2 candidatures avaient été déposées et acceptées : M^{mes} Christine Lapierre et Marie White. Au total, 229 ergothérapeutes étaient habilités à voter à cette élection dont 83 (36 %) ont exercé leur droit de vote. **M^{me} Marie White** a été élue à la majorité des voix.
- Québec : 5 candidatures avaient été déposées et acceptées : M^{mes} Catherine Genest et Isabelle Lessard ainsi que messieurs Sylvain Bélanger, Marc Chamberland et Jean-François Pichette. Au total, 934 membres de l'Ordre étaient habilités à voter dont 253 ont participé à l'élection (27 %). **M^{me} Catherine Genest** a été élue à la majorité des voix pour un premier mandat. Pour le 2^e poste d'administrateur à pourvoir, 2 candidats ont obtenu un nombre égal de votes. Dans une telle situation, le Code des professions dicte que l'élection doit se faire au tirage au sort. Celui-ci a désigné **M^{me} Isabelle Lessard**, qui a donc été déclarée élue pour un second mandat.

Toutes nos félicitations à ces administratrices élues et sincères remerciements à Sylvain Bélanger (Québec) et Christine Lapierre (Nord-Ouest), candidats défaits, qui ont mis leur engagement et leur professionnalisme au service de l'Ordre pendant leur mandat à titre d'administrateurs au sein du Conseil d'administration (CA).

Nous remercions également mesdames Isabelle Coursol, Sylvie Janelle et Hélène Laberge, les trois ergothérapeutes qui ont agi à titre de scrutatrices lors de la *Soirée des élections OEQ*.

Par ailleurs, l'Office des professions du Québec a reconduit le mandat de monsieur Pierre Charbonneau à titre d'administrateur représentant le public au sein du Conseil d'administration de l'Ordre. M. André Lamothe, qui avait complété son 2^e et dernier mandat, a quant à lui été remplacé par **M^{me} Annie Tremblay** pour un 1^{er} mandat de 3 ans. L'Ordre tient à offrir ses sincères remerciements à M. Lamothe pour son importante contribution au sein du CA et du comité des finances.

M^{me} Annie CarrierM^{me} Claire GagnéM^{me} Catherine GenestM^{me} Isabelle LessardM^{me} Annie TremblayM^{me} Marie White

ergo buro

Pour informations et commandes en ligne :

ergoburo.ca

■ 840, rue Saint-Vallier Ouest, suite 100
Québec, (Québec), G1N 1C9

■ T 418.877.0405 | SF 1.866.877.0405
info@ergoburo.ca

Restez dans votre zone de confort

CLAVIER COMPACT X-SLIM



CARACTÉRISTIQUES :

- 4 Indicateurs LED.
- Testé pour jusqu'à 10 millions de frappes.
- Aucun pilote nécessaire.
- Longueur du câble : 60" (1.5m)
- Approbations : FCC, CE, BSMI.
- Clavier canadien-français.
- Dimensions : 15" x 5" x 1/2".
- Garantie un an.

■ Le clavier X-Slim a un design ultramince qui est la moitié de l'épaisseur des claviers traditionnels.

■ Grâce à son format de seulement 15" de large, il permet de réduire l'amplitude de vos mouvements lors de l'utilisation de la souris rapprochant ainsi cette dernière dans votre zone de confort.

■ Ses touches de taille standard sont ultra-sensibles et silencieuses grâce à la technologie de la structure en ciseaux exigeant moins de force à l'utilisation.

■ Dans une disposition spatiale plus compacte même avec le pavé numérique, il optimisera à coup sûr votre espace de travail.

NOS PRODUITS...
VOTRE SOLUTION !

ÉCHOS DE L'ORDRE

Dates limites pour les demandes de subventions de recherche OEQ-REPAR et OEQ-FCE

Nouvelle bourse OEQ-FCE



Les besoins sont grandissants en matière de bourses de recherche chez les ergothérapeutes. Ainsi, l'OEQ et la Fondation canadienne d'ergothérapie (FCE) ont établi un partenariat visant à promouvoir le développement de la pratique en soutenant la recherche clinique par l'entremise d'une subvention de 5 000 \$, remis à une équipe composée de deux ergothérapeutes en provenance du Québec et de deux ergothérapeutes des autres provinces ou Territoires. Date limite : 16 février 2015.

Bourse OEQ-REPAR



En partenariat avec le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR), l'OEQ souhaite promouvoir le développement de la pratique en soutenant la recherche clinique par l'entremise d'une subvention de 15 000 \$ remise à un ergothérapeute clinicien souhaitant réaliser un projet de recherche dans le domaine de la déficience physique. Date limite : 28 février 2015.

Voir l'onglet *L'Ordre*, section *Prix et mentions* sur oeq.org

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Colloque sur l'interdisciplinarité

C'est sous le thème « Quand partage d'activités rime avec conflit interprofessionnel : peut-on mieux faire? » que s'est déroulé, les 6 et 7 novembre, la 7^e édition du Colloque sur l'interdisciplinarité. Ce colloque a été organisé conjointement par une vingtaine d'ordres professionnels du secteur de la santé et des relations humaines, dont l'OEQ. Il visait à permettre aux dirigeants des ordres présents de réfléchir sur cet important thème de l'interdisciplinarité et à aborder certains enjeux qui prévalent au Québec dans ce domaine. Des sujets tels que le partage des activités professionnelles, les tensions et les conflits interprofessionnels, l'interprétation des lois applicables de même que la mise en commun d'expérience réussies en prévention et en règlement des différends étaient au programme.

Cet événement visait notamment à sensibiliser les ordres à l'importance du leadership interprofessionnel qu'ils doivent assumer. Pour sa part, le président-directeur général, M. Alain Bibeau, a témoigné son accord avec ce constat en rappelant que l'OEQ s'efforce toujours d'adopter cette perspective dans ses nombreux dossiers et que cela est d'ailleurs reconnu par nos partenaires. Il a également mentionné qu'il s'avère incontournable de favoriser la mise en place d'une véritable collaboration interprofessionnelle entre les ordres.

TRAVAUX DE L'ORDRE

Révision du programme de bourses de recherche : des nouvelles du comité

À la demande du Conseil d'administration, et dans le cadre du plan stratégique 2011-2014, le programme de bourses de recherche de l'Ordre est en révision par la Direction du développement et de la qualité de l'exercice (DDQE). L'objectif consiste à encourager le développement de la recherche en ergothérapie au Québec afin de favoriser l'évolution de la profession. Une première rencontre a eu lieu en novembre 2013. Cette réunion a permis de déterminer le nombre de nouvelles bourses accordées et les montants alloués à chacune d'entre elles (*Ergothérapie Express*, volume 25, n°1, page 5).

Les membres du comité, composé de cinq représentants des universités québécoises offrant un programme d'ergothérapie, se sont de nouveau réunis cet automne pour finaliser la phase 2 du projet de révision, soit le développement des descriptions de bourses, des formulaires et des grilles d'évaluation.

Dans le cadre de ce programme, les bourses de recherche Anne-Lang-Étienne ont connu une bonification de leur nombre et de leur montant pour la présente période d'appel de candidatures. Deux bourses de maîtrise et deux bourses de doctorat, d'une valeur de

1 500 \$ chacune, seront remises aux projets des étudiants sélectionnés de 2014. Les autres bourses de recherche en développement entreront en vigueur pour l'appel de candidatures de septembre 2015.

L'Ordre remercie chaleureusement les cinq programmes universitaires en ergothérapie du Québec pour leur précieuse collaboration dans ce dossier, ainsi que *La Personnelle, assurance de groupe et d'habitation* qui poursuit sa participation à la bourse de recherche au doctorat.



Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : 514 844-5778 ou 1 800 265-5778
Télec. : 514 844-0478 ■ www.oeq.org

Rédaction : Alain Bibeau, Philippe Boudreau,
Brigitte Gagnon, Jacques Gauthier, Catherine
Roberge, Nathalie Thompson, Louise Tremblay.

Graphisme : Mardigrafe

Tirage : 4 650 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas que l'OEQ les approuve ni qu'il s'en porte garant.



Centre ostéopathique du Québec

Le Centre ostéopathique du Québec est une institution d'excellence offrant une formation complète en ostéopathie qui est reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Notre programme de formation est accrédité par la SOFEDUC. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, permet la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend 1 200 heures. Chaque année d'étude comprend 25 jours de cours répartis en six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription le respect des critères établis par le Registre des ostéopathes du Québec. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez-nous au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au www.coq.org.



Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal

Le jeudi 22 mai 2014
et le lundi 18 août 2014
dans la salle 204
du Centre St-Pierre,
1212, rue Panet.

À Québec

Rencontre sur demande



LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

Justesse et pertinence de l'évaluation en ergothérapie : l'importance de l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés

Le Référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec (OEQ, 2013) clarifie les normes attendues quant à la conduite d'un processus d'évaluation en ergothérapie. Parmi les critères de démonstration des compétences sous-jacentes à ce processus, nombreux sont les éléments qui décrivent les caractéristiques d'une évaluation de qualité. La justesse des méthodes et des instruments de mesure retenus pour recueillir les données recherchées et la pertinence des liens analytiques découlant de la cueillette de ces données sont, entre autres, particulièrement critiques. Le présent article rappelle l'importance de l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés pour la conduite d'un processus d'évaluation répondant aux critères précédemment énoncés.

L'évolution de l'évaluation ergothérapique

L'histoire de l'ergothérapie et de la recherche liée à notre profession est encore relativement jeune. Une des conséquences de cet état de fait est le développement somme toute fort récent d'une plus grande diversité d'instruments de mesure propres à notre discipline et centrés sur les occupations de nos clients. De même, l'évolution de notre profession nous a menés d'un paradigme axé sur les capacités de la personne (p. ex. : une analyse basée sur les forces et les difficultés de la personne sur les plans moteur, cognitif, sensoriel, etc.) à un paradigme axé sur l'analyse de l'engagement et de la participation de la personne dans ses occupations. En conséquence, on devrait s'attendre à ce qu'une même évolution se produise quant à l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés aux fins de l'évaluation ergothérapique. Toutefois, l'Ordre observe que l'observation non standardisée du client lors d'activités demeure l'une des méthodes d'évaluation les plus couramment utilisées par les ergothérapeutes. Bien qu'une telle méthode ne soit pas à proscrire, l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés portant sur l'engagement et la participation des personnes dans leurs occupations distinctes comporte des avantages indéniables.

Pourquoi utiliser des instruments de mesure éprouvés ?

Prior et Duncan (dans Duncan 2009) mentionnent que l'utilisation d'instruments de mesure éprouvés rend les professionnels moins vulnérables à l'erreur, notamment en

raison des limites de notre mémoire de travail à se souvenir de tous les éléments observés lors de l'évaluation, mais aussi de l'abstraction nécessaire de nos biais personnels au moment de l'interprétation de ces observations. L'utilisation d'instruments de mesure éprouvés renforce donc la rigueur de l'évaluation et, conséquemment, devrait faciliter l'identification des problèmes, l'analyse de la situation du client, la formulation des objectifs et la définition du plan d'intervention, pour ne nommer que ceux-ci. Cette rigueur permet également une mesure plus solide de l'évolution du client au cours du suivi en ergothérapie compte tenu d'une constance accrue des critères pour évaluer la situation du client. Enfin, l'évaluation de l'efficacité de nos interventions en sera davantage simplifiée.

L'utilisation d'instruments de mesure éprouvés portant sur l'engagement et la participation des personnes dans leurs occupations pourrait en outre rendre la rédaction de vos dossiers plus aisée grâce à un vocabulaire propre à notre profession et une formulation plus juste des données recueillies. Ainsi, l'instrument peut rendre plus aisé le regroupement de l'information, faire ressortir les données prioritaires et soutenir votre analyse afin qu'elle reflète adéquatement notre champ d'exercice.

Comment choisir un instrument de mesure répondant à mes besoins ?

Un seul instrument de mesure ne peut répondre aux besoins de tous les ergothérapeutes. De même, la publication d'un instrument n'est pas un gage de sa qualité. De nombreuses considérations doivent donc être prises en compte lors du choix d'un instrument. À cet effet, l'Ordre a déjà publié deux articles sur le sujet qui, bien qu'ils remontent à près de dix ans, demeurent toujours d'actualité. Ainsi, pour en apprendre plus sur le sujet, nous vous référons aux textes *Choisir les instruments de mesure : une responsabilité de l'ergothérapeute* (OEQ, 2005) et *Choisir les instruments de mesure : impact sur l'analyse des résultats de l'évaluation* (OEQ, 2005), disponibles sur notre site Web, dans la section réservée aux membres, sous *Soutien à la pratique/Documentation/Articles publiés dans Ergothérapie express*.

Les lignes directrices exposées dans ces articles vous guideront dans le choix d'instruments de mesure adaptés aux besoins de vos clients, de votre pratique et de votre contexte organisationnel. La diversité d'instruments de

mesure en ergothérapie étant de plus en plus vaste, une panoplie nettement augmentée d'instruments est maintenant disponible. Certains permettent un dépistage ou une évaluation sommaire, de courte durée, tandis que d'autres procurent une évaluation approfondie. Certains permettent de sélectionner des tâches ou des activités de manière isolée alors que d'autres nécessitent l'exécution du protocole dans son ensemble. Étant donné cette polyvalence, plusieurs ergothérapeutes pourront trouver un instrument de mesure adapté à leur contexte qui, une fois maîtrisé, ne nécessitera pas nécessairement de temps clinique supplémentaire par rapport à celui requis par l'observation non standardisée. Il importe toutefois de faire un choix judicieux afin d'assurer la « rentabilité » clinique d'un instrument de mesure.

Conclusion

Il est attendu de tout ergothérapeute d'appuyer sa pratique sur des données probantes. L'utilisation d'instruments de mesure éprouvés portant sur l'engagement et la participation des personnes dans leurs occupations est non seulement une façon d'atteindre un tel objectif, mais elle permet également d'affirmer notre identité professionnelle en distinguant clairement notre contribution de celles des autres membres de l'équipe interdisciplinaire. Cet article présente quelques-uns des avantages à utiliser de tels instruments, il y en a évidemment bien d'autres. Chacun doit donc réfléchir à sa pratique et de profiter de ces avantages indéniables en déterminant les méthodes d'évaluation et les instruments de mesure les plus pertinents au soutien de notre processus d'intervention.

Références

- Prior, S et Duncan, E.A.S (2009). Assessment Skills for Practice. Dans Duncan, E.A.S, *Skills for Practice in Occupational Therapy* (p.75-90). Philadelphie (États-Unis) : Churchill Livingstone Elsevier.
- Ordre des ergothérapeutes du Québec (2005). *Choisir les instruments de mesure : une responsabilité de l'ergothérapeute*. Article paru dans *Ergothérapie express*, juin 2005.
- Ordre des ergothérapeutes du Québec (2005). *Choisir les instruments de mesure : impact sur l'analyse des résultats de l'évaluation*. Article paru dans *Ergothérapie express*, septembre 2005.

Bien + que des tarifs
de groupe exclusifs

pour vos assurances auto,
habitation et entreprise

LA TOUCHE
PERSONNELLE

Des tarifs de groupe exclusifs,
des protections personnalisées
et un service attentionné,
c'est aussi ça la bonne combinaison !



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec
OEQ



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Demandez votre soumission Personnelle

lapersonnelle.com/oeq | 1 888 476-8737

Certaines conditions s'appliquent. La Personnelle réfère à La Personnelle, assurances générales inc.

La bonne combinaison.

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Le point sur les travaux de révision réglementaire de l'Ordre

Louise Tremblay, erg., LL. M.
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Code de déontologie des ergothérapeutes et Règlement sur l'exercice en société des ergothérapeutes

Ces deux projets de règlements ont été publiés dans la *Gazette officielle du Québec (GOQ)* le 24 septembre dernier pour une consultation générale de 45 jours. Puis, ils devront être adoptés par l'Office des professions du Québec et par le gouvernement du Québec pour ensuite être publiés de nouveau dans la *GOQ*. L'Ordre s'affaire actuellement à préparer des documents explicatifs et autres en vue de l'entrée en vigueur de ces deux règlements, laquelle est prévue pour le début de l'année 2015.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'OEQ

L'Ordre a apporté quelques modifications, principalement administratives, à ce règlement. Les modifications proposées vous ont été soumises pour consultation au cours de l'été 2014. Le règlement a franchi l'ensemble des étapes en vue de son adoption et est entré en vigueur le 9 octobre dernier. Il est possible de le consulter en ligne, sur le site de l'Ordre (oeq.org), sous l'onglet *L'Ordre*, section *Règlements*.

Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des ergothérapeutes

L'Ordre a apporté quelques modifications à ce règlement afin de préciser ou de bonifier la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes déjà en place. Les modifications proposées vous ont été soumises pour consultation au printemps 2014. Le règlement a franchi l'ensemble des étapes en vue de son adoption et il est entré en vigueur le 9 octobre dernier. Il est possible de le consulter en ligne, sur le site de l'Ordre (oeq.org), sous l'onglet *L'Ordre*, section *Règlements*.

Règlement sur les normes d'équivalence aux fins de délivrance d'un permis par l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

L'Ordre a apporté quelques modifications, principalement administratives, à ce règlement. Les modifications proposées seront prochainement soumises en consultation dans la *GOQ* de même qu'auprès des autres organismes canadiens de réglementation en ergothérapie. Puis, le règlement devra être adopté par l'Office des professions du Québec pour ensuite être publié de nouveau dans la *GOQ*. Nous espérons une entrée en vigueur de ce règlement au printemps 2015.

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Inscription au tableau de l'Ordre 2015-2016

Louise Tremblay, erg., LL. M.
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

La prochaine période annuelle d'inscription au tableau des membres approche à grands pas. Nous communiquerons avec vous par courriel vers la mi-février pour en annoncer l'ouverture et vous indiquer les procédures à suivre. D'ici là, assurez-vous de mettre à jour vos renseignements personnels et professionnels en utilisant le service en ligne, accessible dans la section réservée aux membres, à la page *Tableau des membres*.

LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

Formation en ligne sur des balises de rédaction des dossiers et le PL 21

Lors de sa tournée provinciale suivant l'entrée en vigueur de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines (communément appelé PL21), l'Ordre a annoncé son projet de développer une activité de formation continue autodirigée, en ligne et gratuite sur des balises de rédaction des dossiers d'ergothérapie qui assureraient la conformité de ces écrits aux nouvelles dispositions législatives.

Les travaux de préparation de cette activité ont mobilisé de nombreux ergothérapeutes. Tout d'abord, l'Ordre et des représentants des cinq programmes universitaires en ergothérapie ont défini les balises de rédaction et ont préparé des exemples d'écrits respectueux de ces balises. Un exemple de rapport a par la suite été présenté à une douzaine d'ergothérapeutes lors d'un groupe de discussion portant sur les activités réservées auprès de personnes atteintes de troubles neuropsychologiques ou mentaux afin de recueillir leurs commentaires à cet égard. Finalement, une dernière validation a été effectuée auprès du personnel de l'Ordre pour notamment assurer la conformité des balises à l'ensemble des normes et de la réglementation applicables.

Au moment d'écrire ces lignes, les étapes finales de la préparation de cette activité de formation continue étaient en cours de réalisation. Il est donc probable que vous ayez accès déjà ou très bientôt à cette activité. L'Ordre souhaite remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la préparation des balises et de la formation, notamment les représentants universitaires qui ont consacré de nombreuses heures bénévoles à ces travaux.



Bouton PANIQUE

Système de composition d'urgence dont tout le monde bénéficie :

Personnes âgées • Déficiences physiques • Patients Femmes enceintes • Médecins • Travailleurs de nuit Gérance de logement • Et bien plus !



IDÉAL POUR AVQ-AVD
SERVICE COMMUNAUTAIRE
MAINTIEN À DOMICILE
RÉSIDENTE POUR PERSONNES ÂGÉES
RÉAGIR CONTRE LES INVASIONS DE DOMICILE

Votre sécurité c'est notre priorité !

SANS FIL ET SANS FRAIS MENSUEL



IDÉAL POUR LE SUIVI DES ENFANTS ET DES PERSONNES ATTEINTES D'ALZHEIMER.



► DÉTECTEUR D'INONDATION ET DÉTECTEUR DE TEMPÉRATURE MAINTENANT DISPONIBLES !

Reconnu par :
CSST
SAAQ

CRÉDIT D'IMPÔT MAINTENANT DISPONIBLE

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR CES SERVICES ? VISIONNEZ NOS VIDÉOS EN LIGNE SUR **BIPBIPPANIQUE.CA**.

Possibilité de subvention via la programme AVQ-AVD.

bipbippanique.ca ■ 514 984-0892 ■ 1 866 984-0892

RESSOURCES EXPRESS

Rapport de l'INSPQ sur les TMS liés au travail

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a publié deux feuillets présentant les principaux résultats de l'Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail. Pour prendre connaissance des documents *Conditions de travail contribuant aux troubles musculo-squelettiques* et *Ampleur des TMS liés au travail*, rendez-vous au inspq.qc.ca.

Source : *Bulletin Réadapt-veille*, Le bulletin de veille informationnelle du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation, 9 juin 2014.



Décrochage scolaire et état de santé des élèves du secondaire

Dans son bulletin Zoom Santé, l'Institut de la statistique du Québec publiait en septembre 2014 un texte intitulé *Décrochage scolaire chez les élèves du secondaire du Québec, santé physique et mentale et adaptation sociale : une analyse des principaux facteurs associés*. Les ergothérapeutes exerçant en milieu scolaire ou auprès des adolescents pourront être particulièrement intéressés par cet article et les données de cette étude.

stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201409.pdf



Nouvelles publications sur le développement de l'enfant

Les Éditions CHU Sainte-Justine ont récemment publié deux livres de M^{me} Francine Ferland, erg. : *Le développement de l'enfant au quotidien de 0 à 6 ans* et *Le développement de l'enfant au quotidien de 6 à 12 ans*. Ces publications sont offertes en version papier et en version numérique sur www.editions-chu-sainte-justine.org. M^{me} Ferland est aussi la coauteure avec M^{me} Élisabeth Dutil du livre *L'ergothérapie au Québec – Histoire d'une profession*, publié aux Presses de l'Université de Montréal en 2012.



LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

Octroi d'une subvention de recherche pour le projet *Lifestyle Redesign* de Mélanie Levasseur, ergothérapeute

La P^{re} Mélanie Levasseur, erg., Ph. D., professeure-chercheuse, s'est vue récemment octroyer une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour son projet intitulé *Lifestyle Redesign : une intervention ergothérapeutique pour optimiser la santé et le mieux-être des aînés*.

Cette intervention novatrice dans la communauté (1^{re} ligne), auprès d'une population désignée de personnes âgées, vise la prévention de l'apparition ou de la progression des incapacités et des impacts négatifs sur les habiletés fonctionnelles associées. Plus globalement, cette approche représente une voie intéressante en réponse à des enjeux entourant le système de santé qui sont liés au vieillissement de la population.

L'Ordre avait signifié avec empressement son appui au projet, y ayant vu un potentiel pour améliorer la pratique des ergothérapeutes dans ce domaine. Par ailleurs, l'Ordre a été informé qu'un financement avait été accordé à M^{me} Levasseur pour le volet traduction et validation de l'outil *Lifestyle Redesign*. À cet égard, l'Ordre tient à féliciter la P^{re} Levasseur et les membres de son équipe en plus de leur souhaiter le meilleur des succès dans la réalisation de ce projet!

Solution sensée

Fabricant de produits sensoriels et de détente

Manufacturer of sensory and relaxation products



www.solutionsensee.com

☎ 450 427-3894 📠 450 427-0953

info@solutionsensee.com



POUR LE TRANSPORT DE QUADRIPORTEUR

Innovation et fabrication 100% québécoise

- Remorque 4' x 6' entièrement automatisée;
- Porte-rampe à ouverture automatique;
- Convient à tous les modèles de quadriporteur;
- Treuil électrique, bascule assistée, cales de roue, anneaux d'ancrage options disponibles;
- Poids de la remorque : 590 lbs;
- Autres dimensions disponibles;
- Pour une démonstration, tapez : « remorque pour quadriporteur Jelano » sur youtube



POUR NOUS JOINDRE

Les Remorques Jelano inc Tél. : 450 887-2715
 109 rue du Parc Industriel Fax : 450 887-2473
 Lanoraie (Québec) J0K 1E0 Sans frais : 1-866-552-2715

WWW.LESREMORQUESJELANO.COM / JCHARNOIS@LESREMORQUESJELANO.COM

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Collaboration de l'OEQ
à une conférence du congrès
de l'OIIQ 2014

En juin dernier, vous avez été informé de la diffusion d'un cadre de collaboration interprofessionnelle ciblant le traitement des plaies chroniques et complexes. Ce document est le fruit du travail mis en commun de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ), l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ).

C'est en vue de rendre compte à la fois du contenu du document et du vécu de l'expérience de la collaboration interprofessionnelle ayant mené à la production du document que l'OEQ et l'OPPQ ont accepté de se joindre à l'OIIQ afin d'animer une conférence à l'occasion de leur congrès annuel de novembre 2014. Une autre occasion pour notre profession de soutenir la pratique collaborative et l'interdisciplinarité!

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Projet pilote sur l'intégration des
tablettes comme aide technique

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le mandataire du programme ministériel des aides à la communication (PMATCOM) mettront en place un projet pilote exploratoire concernant l'intégration de nouvelles technologies.

Ce projet se déroulera du 1er décembre 2014 au 30 septembre 2015 et intégrera les tablettes et applications les plus prometteuses comme aides techniques admissibles au PMATCOM en tant qu'appareil de suppléance à la communication. Le MSSS souhaite recueillir des renseignements relativement aux impacts pour les usagers et pour le programme. Ce projet est particulièrement d'intérêt pour les ergothérapeutes travaillant auprès de la clientèle susceptible de présenter des besoins pouvant être répondus par le programme PMATCOM. Pour plus de renseignements, un document explicatif des grandes lignes de la démarche produit par le MSSS est disponible sur le site de l'Ordre sous l'onglet Publications / Documents professionnels. Vous pouvez aussi communiquer directement au programme PMATCOM à : pmatcom.hsj@ssss.gouv.qc.ca

ÉCHOS DE L'ORDRE

Un nouveau poste de chargée
des communications à l'Ordre

M^{me} Catherine Roberge est la nouvelle chargée des communications de l'OEQ. L'Ordre s'est effectivement doté de ce nouveau poste afin de répondre à un besoin organisationnel cerné comme prioritaire. Relevant directement de la direction générale, cette nouvelle ressource est placée en lien avec les différentes directions, au carrefour de l'ensemble des activités de l'Ordre.

Au cours des prochains mois, M^{me} Roberge participera activement à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de communication de l'Ordre. Elle verra aussi au développement des communications de l'Ordre, notamment par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

M^{me} Roberge est titulaire d'un diplôme en science de la communication de l'Université de Montréal,

M^{me} Catherine Roberge

auquel s'ajoute une expérience de terrain de plus de 15 ans, entre autres au sein de TV5, Radio-Canada et Pointe-à-Callière. L'Ordre se réjouit de pouvoir compter sur une ressource de cette qualité, qui mettra ses nombreuses compétences au service de l'OEQ!

Joignez-vous à nous pour féliciter M^{me} Roberge et lui souhaiter la bienvenue.

ÉCHOS DE L'ORDRE

Dossier Virus Ebola

Bien que le risque que le virus Ébola arrive au Québec est jugé faible, l'OEQ, soucieux de la protection du public et de ses membres, rend accessible via son site Web l'information disponible pour les professionnels dont les ergothérapeutes, en provenance des autorités officielles.

L'Ordre collabore aussi étroitement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de tenir ses membres, que ces derniers œuvrent dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux ou de tout autres établissements ou cliniques privées, informés rapidement et de les soutenir dans leurs interventions, tout en assurant leur protection et celle de la population.

Vous pouvez consulter les documents mis à votre disposition par le MSSS au msss.gouv.qc.ca/professionnels/ebola/index.php

ÉCHOS DES MEMBRES

Catherine Vallée –
nouvelle directrice
du programme
d'ergothérapie de
l'Université Laval

L'OEQ a le plaisir de souligner la nomination de M^{me} Catherine Vallée à la direction du programme d'ergothérapie de l'Université Laval. M^{me} Vallée, qui contribue régulièrement aux activités de l'Ordre depuis de nombreuses années, est reconnue comme une personne-ressource quant à l'orientation et au développement de la formation clinique, à la formation continue et aux bonnes pratiques cliniques. Cette nomination, qui a eu lieu en août, est fort méritée et l'OEQ souhaite à M^{me} Vallée un excellent mandat.



Félicitations!



**OSEZ
UNE CARRIÈRE
À VOTRE
IMAGE**

**OSEZ
SERESPRO**

Serespro
carrières + ressources
en réadaptation

OFFRE D'EMPLOI*

OSEZ SERESPRO POUR :

- La quantité et la qualité des mandats qui vous sont offerts;
- La notoriété de notre entreprise auprès des établissements publics et privés;
- La possibilité de déterminer la durée et le moment pour prendre vos vacances
- L'intégration à des équipes de travail stimulantes et variées
- Le soutien personnalisé de notre équipe en ressources humaines

AVANTAGE SERESPRO

- Salaire
- Budget formation continue
- Flexibilité des horaires
- Emploi à temps plein ou temps partiel
- Stabilité dans les mandats offerts

*Doit être membre de l'OEQ

WWW.SERESPRO.COM

 lundi au vendredi : 514 251-0060
 information@serespro.com
 www.serespro.com

LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

Approche populationnelle en promotion de la santé et en prévention : compétences attendues des ergothérapeutes (première partie)

L'exercice de l'ergothérapie se diversifie. Alors que la plupart des ergothérapeutes interviennent de manière traditionnelle auprès d'un client ou d'un groupe de clients, d'autres réalisent maintenant des activités axées sur les besoins d'une communauté ou d'une population. On constate en effet que de plus en plus d'ergothérapeutes œuvrent dans les secteurs communautaires et de santé publique. Ces activités réalisées à plus large spectre relèvent d'un autre type d'approche (souvent désignée de *populationnelle*) et font appel à d'autres théories et méthodes que celles typiquement utilisées en ergothérapie. Le *Référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec* (désigné ultérieurement *Référentiel de compétences* aux fins de simplification) définit les compétences de base attendues de tout ergothérapeute pour exercer la profession, ce qui inclut les ergothérapeutes exerçant auprès des communautés et des populations (OEQ, décembre 2010, mise à jour mars 2013).

Le comité d'inspection professionnelle a pu constater que l'utilisation d'une approche populationnelle dans l'exercice de la profession entraînait parfois de la confusion quant au rôle de l'ergothérapeute ainsi qu'à la compréhension de l'application des normes professionnelles en la matière. Afin de soutenir l'exercice de la profession dans un contexte d'approche populationnelle, cet article vous offre une synthèse des compétences attendues des ergothérapeutes exerçant dans un tel secteur d'activité.

Tout d'abord, le Code des professions précise que « l'information, la promotion

de la santé et la prévention (...) auprès des individus, des familles et des collectivités font également partie de l'exercice de la profession du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. » Autrement dit, l'ergothérapeute peut être appelé à réaliser des activités de promotion de la santé et de prévention liées aux activités de son champ d'exercice : « évaluer les habiletés fonctionnelles, déterminer et mettre en œuvre un plan de traitement et d'intervention, développer, restaurer ou maintenir les aptitudes, compenser les incapacités, diminuer les situations de handicap et adapter l'environnement dans le but de favoriser l'autonomie optimale de l'être humain en interaction avec son environnement » (Code des professions, 2012). Pour ce faire, il réalise un processus d'intervention tel qu'il est décrit dans le *Référentiel de compétences* et adapté aux particularités de la population cible concernée.

Quand un ergothérapeute exerce selon une approche populationnelle, l'objet de son intervention est une population cible. Dans ce contexte, l'ergothérapeute pourrait avoir pour rôle d'habiliter cette population cible à se maintenir en santé, par exemple, en favorisant une participation optimale dans des occupations significatives. Selon son contexte de travail, l'ergothérapeute pourrait être appelé à développer des programmes de promotion de la santé ou de prévention auprès d'une population cible ou à les implanter.

Tout comme pour l'intervention individuelle auprès d'une personne, l'ergothérapeute ayant pour mandat de développer un programme de promotion de la santé ou de prévention pour une population ciblée doit d'abord amorcer le processus d'intervention ergothérapique par l'analyse du mandat (correspondant à la *demande de services* dans le contexte d'une pratique plus traditionnelle de l'ergothérapie) et la réalisation des étapes d'analyse du problème de santé de la population ciblée et des facteurs associés à ce problème (correspondant à l'étape d'*évaluation initiale* dans le contexte d'une pratique plus traditionnelle de l'ergothérapie). Il doit ensuite élaborer le programme de promotion de la santé ou de prévention eu égard aux habitudes de vie de la population cible, incluant les objectifs du programme et les stratégies utilisées pour les atteindre, les ressources nécessaires de même que les critères qui serviront à évaluer le succès du programme (correspondant à l'étape d'*élaboration du plan d'intervention* dans le contexte d'une pratique plus traditionnelle de l'ergothérapie). À cette fin, l'application des principes d'évaluation de programmes s'avérera des plus pertinentes.

Dans les cas où le mandat de l'ergothérapeute consiste à implanter un programme de promotion de la santé ou de prévention, qu'il soit nouveau ou déjà bien reconnu, l'ergothérapeute doit avant toute chose analyser la nature du mandat qui lui est donné, procéder à une évaluation initiale des participants au programme qui

soit cohérente avec celui-ci, offrir ledit programme et évaluer son succès afin d'en justifier la pertinence.

En parallèle à la conduite du processus d'intervention en ergothérapie basée sur une approche populationnelle, l'ergothérapeute doit également s'assurer d'effectuer une tenue de dossiers appropriée. Selon qu'il lui faut développer ou implanter un programme de promotion de la santé ou de prévention, l'ergothérapeute doit rendre compte du mandat reçu et des méthodes d'évaluation utilisées pour recueillir des données sur sa population cible (p. ex. : résultats d'enquêtes populationnelles ou d'études en lien avec un problème de santé dans le cas du développement d'un programme). Il doit également rendre compte du résultat de son évaluation et de son analyse (p. ex. : ce qui justifiera l'offre de services), des discussions pertinentes (p. ex. : échanges pertinents avec le mandataire), du plan d'intervention (p. ex. : description du programme de promotion de la santé ou de prévention), des services professionnels qui ont été rendus (p. ex. : indiquer combien de séances du programme ont été offertes, le nombre de participants, le taux d'assiduité aux séances) et enfin la conclusion de l'intervention (p. ex. : date officielle de la fin du programme, suites à donner, le cas échéant). Il est important de rappeler que différentes options peuvent être retenues pour rendre compte de ces éléments selon le contexte d'intervention. Ces options feront l'objet d'un autre article à paraître au cours de la prochaine année.

Comme il s'agit actuellement d'un secteur d'activité en émergence, il importe que les ergothérapeutes s'engageant dans de telles activités recherchent le soutien requis pour les exercer avec compétence. Quelques actions s'offrent à eux pour guider leurs réflexions, notamment par des discussions avec d'autres ergothérapeutes ou des chercheurs et experts du domaine, des consultations du *Référentiel de compétences*, des échanges sur le forum de discussion du Portail.OEQ, un engagement dans un processus de mentorat de même que par des communications auprès du soutien téléphonique de l'Ordre.

En conclusion, bien que l'exercice de l'ergothérapie dans un contexte d'approche populationnelle soit un secteur d'activité en émergence, l'Ordre croit que l'implication d'ergothérapeutes y est des plus pertinentes de par leur potentielle contribution à la santé et au bien-être de la population. En s'assurant d'exercer la profession en conformité avec leurs normes professionnelles, les ergothérapeutes œuvrant dans les secteurs communautaires et de la santé publique pourront y établir solidement leur place et y affirmer l'étendue de leurs possibles contributions.



VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ



PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

595 LANAUDIÈRE
REPENTIGNY, QC.
J6A 7N1

1-888-919-2555

www.tvrtechnologies.com
info@tvrtechnologies.com



**SPÉCIALISTE
EN ADAPTATION
DE VÉHICULES
ET REMORQUES
POUR PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE**




MEMBRE ACCRÉDITÉ

































AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Avis est par les présentes donné que, le 2 mai 2014, le comité d'admission de l'Ordre a rendu une décision à l'endroit de **M^{me} Michèle Lacoste** (no de permis 82-030), dont le domicile professionnel est situé à Laval. Au terme de cette décision, **M^{me} Lacoste** a été autorisée à s'inscrire au tableau de l'Ordre, mais elle ne peut exercer les activités professionnelles comprises dans le champ d'exercice de l'ergothérapie autrement que dans le cadre du stage de formation clinique supervisée qui lui a été imposé en application de l'article 1 du Règlement sur les cours et les stages de perfectionnement

de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et de l'alinéa 2 de l'article 45.3 du Code des professions. Cette limitation du droit d'exercice est en vigueur depuis le 28 juillet 2014 et prévaudra jusqu'à la réussite du stage de perfectionnement.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 182.9 du Code des professions.

Louise Tremblay, erg., LL. M., Secrétaire générale

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente les nouveaux membres qui se sont récemment joints à la profession. Nous sommes fiers de les accueillir et leur souhaitons une carrière à la hauteur de leurs aspirations.

Allain-Lemieux, Sophie
Baillargeon Normand, Fanny
Barbieri, Vanessa
Baril, Rachelle
Beauchemin, David
Beaulieu, Frédéric
Béland, Julie
Bélangier, Vanessa
Berger, Solveil-Hélène
Bernard, Sarah
Bernier, Amélie
Bernier, Isabelle
Bernier, Josiane
Bernier, Marie-Pier
(Université de Montréal)
Bernier, Marie-Pier
(Université Laval)
Blais, Victoria
Botelho, Claudia
Bouchard, Sarah
Boucher, Catherine
Boulila, Rémi
Bourdon, Marie-Elaine
Boursier-Soucy, Marie-Pier
Bou-Samra, Léa
Bouvrette, Roxane
Brown, Emma
Bussière, Cyndi
C. Ouimet, Mélissa
Caporuscio, Laurinda
Charette-Lemieux, Lisandre
Chénard Arseneau, Anne-Marie
Cloutier, Milaine
Connolly, Sarah
Cossette, Marie
Cox, Emily

Dagenais, Maude
Déry, Marie-Noël
Deschênes, Catherine
Di Lazzaro, Christina
Dionne, Catherine
Douglas, Erin
Dulay, Jefferson
Ear, Mary
Elmaleh, Ariella
El-Nouni, Carla
Farella, Sabrina
Ferland, Valérie
Fiorello, Amanda
Floyd, Karolann
Follis, Stéphanie
Fortin, Cynthia
Fortin, Vanessa
Gabbay, Laura
Gagnon-Blache, Gabrielle
Galarneau, Catherine
Gauthier-Grégoire, Patricia
Gauthier-Turgeon, Gabrielle
Goguen, Christopher
Grenier, Geneviève
Gui, Shuang Yang
Hadida, Amanda
Hamelin, Laurianne
Harrigan, Justine
Hogue-Harwood, Mylène
Hu, Helen
Huynh, Tammy
Jheeta, Deepti
Julien, Maude
Labrecque, Audrey
Ladouceur, Audrey
Lagacé, Martin

Laliberté, Caroline
Lamontagne, Véronique
Landry, Jade
Lavigne, Audrey
Lavoie, Alexandre
Leduc, Emilie
Lefebvre Desjardins, Julie
Lefebvre, Natacha
Lefebvre, Valérie
Léger, Sandrine
Lemieux-Girard, Justine
Léo, Harmine Christina
Leroy, Hélène
Léveillé, Audrey
Lussier, Victoria
M. Savard, Sara-Gabrièle
Ma, Vicki
Maltais, Mylaine
Markey, Véronique
Martin, Émilie
Martineau, Valérie
Mathieu, Olivier
Mazhar, Sumaira
McKitterick, Haley
Melaoui, Melissa
Meyer, Elise
Mireault, Maxime
Mom, Yvonna
Montpetit, Ariane
Morin-Houde, Véronique
Nantel, Catherine
Nguyen, Quang Nhat
Nguyen, Vu Thao Nhu
Nguyen-Pham, Thuy-Trang Nathalie
Noël, Anne-Christine

Ouellette-Félix, Alexia
Pagé, Marilyne
Paquette, Marc-André
Pichard-Jolicoeur, Emmanuelle
Pilon, Marc-Antoine
Poiré-Hamel, Laurent
Potvin, Laurie
Poussard, Leanne
Rajaonah, Claudia
Richard, Julie
Rouillard-Lebeau, Joannie
Royer-Charron, Annie
Rozon, Joanie
Rubin, Courtney
Sassi, Kenza
Sathananthan, Suhantee
Sauv, David Hua-Young
Savard, Natacha
Simard, Catherine
Skaf, Elise
Soueidan, Mary Queen
St-Gelais, Sophie
Stowe, Danielle
Therrien, Julie-Anne
Tran, Sofia
Trudeau-Dorais, Guillaume
Turbide, Kim
Turcotte, Claudia
Vaugeois, Maude
Watters, Audrey
Welt, Julie
White, Kelly
White, Sophie
Zhang, Rui Jing

fdmt.ca

**matériel éducatif
et outils sensoriels**

**Des solutions pour tous
les enfants et leur thérapeute!**

2199, de la Métropole
Longueuil (Québec) J4G 1S5
450 321-5500 • 866 465-0559



 **Suivez-nous !**

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

Pour optimiser la distance parcourue en fauteuil roulant manuel, quel modèle de pneu devons-nous choisir selon le poids de l'utilisateur et le modèle de fauteuil roulant ?

Brigitte Gagnon, erg., MSc, Bruno Lemelin, erg., François Routhier, ing., PhD
RÉCIPIENDAIRE(S) DE LA SUBVENTION DE RECHERCHE OEQ-REPAR 2011



L'Ordre est heureux de partager avec vous le résultat des travaux de la récipiendaire de la subvention de recherche accordée en vertu du programme de partenariat OEQ-REPAR, M^{me} Brigitte Gagnon. Rappelons qu'un des engagements du récipiendaire est de rédiger un article pour publication par l'Ordre. Chaque année, dans l'édition de décembre de l'Ergothérapie Express, vous avez maintenant l'occasion de découvrir le résultat de la recherche réalisée par le récipiendaire de cette subvention destinée à un ergothérapeute clinicien.

Au Québec, la majorité des personnes utilisant un fauteuil roulant (FR) auront à consulter un ou une ergothérapeute pour le configurer. Il est clair qu'une mauvaise adéquation entre le FR, l'individu, son environnement, son entraînement et ses habitudes de vie peut avoir des effets négatifs sur la participation sociale de la personne. L'ergothérapeute doit donc s'assurer de bien connaître les spécificités de chaque option et modèle de FR afin d'aider ses clients à faire des choix éclairés par rapport à la configuration de leur FR. Il existe d'ailleurs une littérature abondante à ce sujet (dossier, assise, roues, type de châssis, technique de propulsion, etc.). Par contre, peu d'études se sont attardées à tester l'impact des différents modèles de pneus de roues arrière sur la performance de roulement d'un FR manuel (FRma). Les quelques études recensées portent davantage sur le coefficient de frottement des pneus. Malheureusement, ce coefficient ne se traduit pas nécessairement en données probantes utilisables cliniquement pour la recommandation d'un modèle de pneus plutôt qu'un autre selon la situation de l'utilisateur.

L'objectif de cette étude était d'évaluer, pour une poussée normalisée, l'effet du modèle de pneus des roues arrière de FRma sur la distance parcourue, et ce, en fonction du poids de l'utilisateur et du type de châssis de FR. Les hypothèses étaient : 1- Il existe des différences quant à la distance parcourue entre les différents modèles de pneus testés ; 2- Plus l'utilisateur est lourd, plus certains modèles de pneus performeront bien quant à la distance parcourue ; 3- Pour une même poussée, la distance parcourue sera plus grande en FRma à châssis rigide (CR) qu'en FRma à châssis pliant (CP). Un montage expérimental a été spécifiquement développé pour propulser les FR de manière normalisée. La distance parcourue par le FRma était mesurée en centimètres à chaque essai. Sept types de

pneus ont été testés : pneumatiques haute pression (HP) gonflés à 100 % et à 75 % ; pneumatiques pression standard (PS) gonflés à 100 % et à 75 % ; et 3 pneus en uréthane de profils différents. Quatre poids reposant dans le FRma ont servi d'éléments de mesure (48,0 kg, 75,4 kg, 98,2 kg et 123,1 kg). Enfin, 2 modèles de châssis de FR ont été mis à l'étude, soit un CR (Quickie GPV-Sunrise Medical) et un CP (Quickie 2-Sunrise Medical). Les déplacements se sont déroulés sur une surface plane en tuiles de terrazzo. Huit essais ont été répétés pour chacune des conditions.

En ce qui a trait à la première hypothèse, que ce soit pour le CR ou le CP et peu importe le poids de la personne, les résultats obtenus démontrent de façon statistiquement significative que la distance parcourue pour une même poussée avec les différents pneus en uréthane regroupés est près de 40 % moindre par rapport à celle parcourue avec les pneumatiques regroupés. Nous avons également observé qu'il n'y a aucune différence significative entre les différents modèles de pneus en uréthane. Dans le cas des pneumatiques, la différence entre les deux types (HP et PS, gonflés à 100 % et à 75 %) varie de 0 % à 10 %, donc elle est minime. Pour la deuxième hypothèse, pour un CR, les résultats indiquent une diminution statistiquement significative de la distance parcourue qui varie de 31 % pour un poids faible (48 kg) à 41 % pour un poids élevé (123 kg) lorsque le type de pneus passe de pneumatiques à un pneu en uréthane. Pour un CP, ces pourcentages sont de 39 % et de 45 %. Donc, plus l'utilisateur est lourd, plus la perte de performance est importante avec des pneus en uréthane. Finalement, pour la troisième hypothèse, les résultats obtenus démontrent que, dans le cas d'un utilisateur de faible poids, peu importe le type de pneus utilisés, le CR est nettement supérieur. Toutefois, lorsque l'utilisateur est de poids plus élevé, la différence entre les deux types de châssis s'amenuise jusqu'à devenir nulle.

Empiriquement, dans le milieu des aides techniques à la locomotion, on constate qu'une très forte majorité de la clientèle choisit des pneus en uréthane. Souvent, la méconnaissance de la différence de performance des pneus en uréthane par rapport aux pneumatiques (HP et PS) ne permet pas de compenser la crainte liée à la nécessité d'entretien des pneumatiques et le risque de crevaison. Les résultats de la présente étude vont mieux nous outiller pour aider les clients à prendre une décision éclairée. Pour un utilisateur de FRma à CR,



Photo : Paule Dallaire, IRDPQ.

si la performance et l'efficacité de propulsion sont une priorité, les pneus HP sont assurément le choix le plus intéressant. Considérant les difficultés de déplacement avec des pneus lisses lors des conditions hivernales du Québec, les pneumatiques standards sont une option tout de même très intéressante et même à performance équivalente dans un FRma à CP. Aussi, on constate que, sans égard au type de châssis, plus le poids de l'utilisateur est élevé, plus importante encore est la diminution de performance des pneus en uréthane par rapport aux pneumatiques. En outre, il a été démontré que le fait d'utiliser des pneumatiques gonflés seulement à 75 % demeure toujours significativement avantageux par rapport à des pneus en uréthane. À l'aide de ces indicateurs, l'utilisateur pourra donc maintenant mieux juger si les contraintes liées à l'utilisation de pneumatiques valent selon lui le risque d'être assu-

mées afin de bénéficier d'une performance de propulsion supérieure. Toutefois, il faut prendre en considération que les fauteuils roulants ont été déplacés uniquement sur terrain plat et ceci constitue une limite à l'étude. Néanmoins, les résultats actuels prouvent la pertinence de pousser davantage les recherches sur ce sujet (p. ex. : évaluer l'impact de la force de poussée ou du type de surface de déplacement en fonction du modèle de pneus utilisés sur la performance de déplacement en FRma).

Nous tenons à remercier l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR) pour le soutien financier à cette étude. Pour obtenir plus d'information ou pour formuler un commentaire : brigitte.gagnon@irdpq.qc.ca, bruno.lemelin@irdpq.qc.ca; Francois.Routhier@rea.ulaval.ca

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Cadre de référence du MSSS sur les RI-RTF

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié en avril 2014 un cadre de référence sur les ressources intermédiaires et les ressources de types familiales (RI-RTF). Ce document s'adresse aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et vise « à soutenir les établissements dans l'organisation, la gestion et la prestation des services en RI-RTF, à harmoniser les pratiques et à encourager le développement de relations harmonieuses avec ces ressources. Pour plus d'information : msss.gouv.qc.ca

FORMATION CONTINUE

Programme de formation continue de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Consultez les activités de formation continue sur la page d'accueil du Portail.OEQ, sans vous connecter. Vous y retrouverez le formulaire d'inscription à faire parvenir à l'OEQ au 2021, avenue Union, bureau 920, Montréal (Québec) H3A 2S9

Renseignements supplémentaires : 514 844-5778, poste 250, ou parmentierc@oeq.org.

Calendrier des activités offertes du 15 décembre 2014 au 31 mars 2015

Activités	Dates
Apprendre à négocier efficacement	5 et 6 février 2015 - Longueuil
Comment soutenir notre identité professionnelle et notre raisonnement clinique grâce aux modèles conceptuels	19 et 20 janvier 2015 - Gatineau 26 et 27 janvier 2015 - Montréal
Le rapport d'ergothérapie dans un contexte médico-légal	19 et 20 janvier 2015 - Montréal 26 et 27 février 2015 - Lévis
Référentiel de compétences pour les ergothérapeutes	23 janvier 2015 - Trois-Rivières 20 mars 2015 - Longueuil
Évaluation de l'inaptitude : approche éthique, juridique et clinique et processus d'évaluation	23 et 24 mars 2015 - Jonquières
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction - niveau de base	2 et 30 mars 2015 - Trois-Rivières
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction - niveau avancé	26 mars 2015 - Montréal
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant des déficits cognitifs	9, 10 février et 9 mars 2015 - Sherbrooke
Gestion des mesures de contrôle (contention physique)	12 janvier et 9 février 2015 - Montréal

Activités offertes par d'autres organismes

La publication de l'information de la page *Activités offertes par d'autres organismes* ne signifie pas que l'Ordre approuve les formations annoncées ni qu'il s'en porte garant. Pour plus de renseignements sur ces activités offertes par des organismes indépendants de l'Ordre ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui donne la formation.

Consultez le site Web de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec - oeq.org - sous l'onglet *Ordre*, section *Formation continue*, afin d'obtenir la liste plus complète et le calendrier mis à jour régulièrement. Vous y retrouverez aussi les hyperliens vers des programmes universitaires québécois de deuxième et troisième cycles les plus pertinents à la profession.

COURS ET ATELIERS

THÈME	OUTILS TECHNOLOGIQUES POUR LE TDAH : LEURS UTILISATIONS DANS LE SUPPORT AUX FONCTIONS EXÉCUTIVES
Organisme	Formations InnOvation
Dates et lieu	27 mars et 8 mai 2015; Montréal
Renseignements	formations-innovation.com/#/calendrier/
THÈME	L'INTERVENTION INDIVIDUELLE, CONJUGALE ET SYSTÉMATIQUE AUPRÈS D'ADULTES PRÉSENTANT UN TDAH
Organisme	Formations InnOvation
Dates et lieu	13 mars et 10 avril 2015; Montréal - 22 mai 2015; Québec
Renseignements	formations-innovation.com/#/calendrier/
THÈME	L'ÉVALUATION DU TDAH CHEZ L'ADULTE : COMORBIDITÉS ET DIAGNOSTICS DIFFÉRENTIELS
Organisme	Formations InnOvation
Dates et lieu	24 avril 2015; Montréal - 20 mars 2015; Québec
Renseignements	formations-innovation.com/#/calendrier/
THÈME	DSM-5 : BIEN L'UTILISER TOUT EN LIMITANT LES EFFETS SECONDAIRES
Organisme	Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive
Date et lieu	16 janvier 2015; Montréal - 23 avril 2015; Québec
Renseignements	iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2071 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2085
THÈME	LA THÉRAPIE D'ACCEPTATION ET D'ENGAGEMENT APPLIQUÉE AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS
Organisme	Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive
Date et lieu	23 janvier 2015; Québec - 6 février 2015; Montréal - 1 ^{er} mai 2015; Sherbrooke
Renseignements	iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2101 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2102 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2103
THÈME	PIÈGE DU BONHEUR : INTRODUCTION À L'ACT
Organisme	Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive
Date et lieu	30 janvier 2015; Montréal - 25 mars 2015; Québec
Renseignements	iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2006 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2107
THÈME	LA THÉRAPIE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE (TCC) EN SANTÉ MENTALE : ATELIER D'INTRODUCTION AU MODÈLE ET À SES APPLICATIONS
Organisme	Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive
Date et lieu	27 février 2015 - Sherbrooke; 10 avril 2015; Trois-Rivières - 8 mai 2015; Montréal - 29 mai 2015; Québec
Renseignements	iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2086 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2087 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2088 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2089
THÈME	LA THÉRAPIE DES SCHEMAS : MODÈLE DE BASE
Organisme	Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive
Date et lieu	12 et 13 mars 2015; Montréal - 25 et 26 mars 2015; Québec - 16 et 17 avril 2015; Sherbrooke
Renseignements	iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2090 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2091 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2092
THÈME	LE PROJET ZAK ET ZOË : UNE INTERVENTION NOVATRICE VISANT LE TROUBLE D'ANXIÉTÉ GÉNÉRALISÉE CHEZ LES ENFANTS DE 8 À 12 ANS
Organisme	Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive
Date et lieu	13 mars 2015; Montréal - 27 mars 2015; Québec
Renseignements	iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2080 iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2081
THÈME	L'APPROCHE D'INTÉGRATION SENSORIELLE UTILISÉE EN RÉADAPTATION ; IMPACT SUR LES HABITUDES DE VIE
Organisme	Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie
Date et lieu	Théorie : 16 et 17 avril 2015; Administration et interprétations des tests : 20, 21 et 22 mai 2015; Traitement : 17 et 18 juin 2015; Journée optionnelle le 19 juin 2015; Université de Sherbrooke, campus de Longueuil
Renseignements	http://www.cliniquepde.ca

CONGRÈS - COLLOQUES - SYMPOSIUM

THÈME	10^e COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE SUR LES MALADIES NEUROMUSCULAIRES ET SUR LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE
Organisme	Dystrophie musculaire Canada
Date et lieu	16 et 17 avril 2015; Laval
Renseignements	Pascale Rousseau, 514 393-3522 ou 1 800 567-2236, poste 3102; Dystrophie musculaire Canada
THÈME	DÉVELOPPER LES HABILETÉS EXÉCUTIVES DANS LES APPRENTISSAGES : COMPRENDRE ET INTERVENIR
Organisme	Le Groupe Educo
Date et lieu	16 et 17 avril 2015; Montréal
Renseignements	http://www.groupeeduc.com
THÈME	LES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ AU COURS DE LA VIE (PERSONALITY DISORDERS ACROSS THE LIFESPAN)
Organisme	International Society for the Study of Personality Disorders - ISSPD
Date et lieu	13 au 16 octobre 2015; Montréal
Renseignements	isspd2015.org/ - Les conférences sont offertes en français ou en anglais
THÈME	THÉRAPIE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE DE L'INSOMNIE : COMMENT PROCÉDER, ÉTAPE PAR ÉTAPE
Organisme	Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive
Date et lieu	24 avril AM 2015; Québec
Renseignements	http://iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2099
THÈME	THÉRAPIE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE DU TROUBLE PANIQUE ET DE L'AGORAPHOBIE : COMMENT PROCÉDER, ÉTAPE PAR ÉTAPE
Organisme	Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive
Date et lieu	24 avril PM 2015; Québec
Renseignements	http://iftcc.com/FormationDetails.aspx?id=2100

LE CARNET D'ADRESSES WEB

Nouveau microsite Web du CEVARMU

Afin d'améliorer la prise en charge des patients en postopératoire, le Centre provincial d'expertise destiné aux personnes victimes d'une amputation traumatique ou nécessitant une revascularisation microchirurgicale d'urgence (CEVARMU) a lancé le microsite Web cevarmuchum.ca. S'adressant autant aux patients qu'aux professionnels de la santé qui les accompagnent dans la réadaptation, le site vise à favoriser, grâce à un soutien à distance, la récupération et l'amélioration de la qualité de vie. À découvrir!